

# MCI n°52 -

# L'hebdomadaire de

# medias-catholique.info

## Grand Remplacement: de 1996 à 2016 explosion des prénoms musulmans dans les départements de France

Source: <http://medias-catholique.info/grand-remplacement-de-1996-a-2016-explosion-des-prenoms-musulmans-dans-les-departements-de-france/5999>

By Emilie Defresne on January 19th, 2017

Les deux cartes comparatives suivantes illustrent l'explosion du pourcentage des prénoms musulmans dans chaque département de France, entre 1996 et 2016, à partir des chiffres de l'INSEE.

Chaque début d'année, [l'INSEE publie les chiffres de l'Etat Civil](#) relatifs aux prénoms attribués aux enfants nés en France depuis 1900. A partir des relevés des registres de l'Etat-civil, deux cartes des prénoms musulmans en France: 1996 et 2016, illustrent Le Grand Remplacement qui s'accélère depuis 20 ans. Les chiffres indiqués pour chaque département sont des pourcentages. Ainsi en Seine-St-Denis 42,9% des prénoms sont musulmans, en Val-de-Marne 26,3%, dans le Rhône 23,5%, dans les Bouches-du-Rhône 20%, dans l'Hérault 19,8% et à Paris même:17,1%, etc.

Le discours public vous annonce des pourcentages d'immigration « acceptables » chaque année. Cela semble constituer un petit pourcentage à l'échelle de l'année. Sauf que

ce prétendu petit pourcentage est exponentiel et qu'il s'accumule d'année en année depuis 1946, avec une accélération spectaculaire à partir de 1999. Alors qu'avant 1946 la courbe était plate. Et tous ces immigrés ou issus d'immigrés, font beaucoup d'enfants et sont principalement en provenance de pays musulmans.

[Avortement + Immigration = Grand remplacement](#)

Les avortements, sont [aujourd'hui encouragés, décriminalisés et au contraire présentés comme vertueux](#) par la loi puisqu'ils sont associés à la lutte féministe. Ces avortements qui sont mieux remboursés que les frais de naissance, touchent principalement la population autochtone qui est réticente à vivre assistée. L'avortement se substitue ainsi aux aides à la famille et permet d'escamoter un éventuel abandon d'enfant. L'avortement banalisé et encouragé est la base du grand projet de substitution de populations et de civilisation mis en place au niveau de [l'ONU qui est la première à présenter chaque année un rapport des « populations de remplacement »](#) en direction des pays de civilisation chrétienne qu'on regroupe sous le terme d'Occident. La Russie luttant au contraire contre ces procédés en encourageant les naissances est l'exception du monde chrétien. L'ONU feint de croire que la dépopulation des pays de civilisation chrétienne est spontanée, alors que la dépénalisation ainsi que les milliards distribués chaque année pour encourager les avortements, prouvent le contraire. Les lois socialistes de Marisol-Touraine, François Hollande et Manuel Valls, non seulement dépénalisent l'avortement et l'encouragent, mais en

plus elles pénalisent toute lutte contre l'avortement.

Les cartes ci-dessus sont plus éloquentes que tous les discours.

Ci-dessous la méthodologie de cette étude, ainsi que quelques graphiques supplémentaires très éloquents:

*Méthodologie :*

*Il a été nécessaire de créer de toutes pièces un « référentiel » des prénoms musulmans.*

*Si le Coran indique que le prénom du musulman consiste en « une marque distinctive nécessaire pour faciliter la communication entre son porteur et les autres », pas évident de les identifier parmi les 31000 prénoms de la base de l'INSEE...*

*Plusieurs listings disponibles sur les sites communautaires suivants ont été passés au crible : [www.halalbook.fr](http://www.halalbook.fr), [www.prenommusulmanrare.com](http://www.prenommusulmanrare.com), [www.pageshallal.com](http://www.pageshallal.com), [www.katibin.fr](http://www.katibin.fr).*

*Un référentiel des étudiants du monde, par pays d'origine [www.studentsoftheworld.info](http://www.studentsoftheworld.info) a également été utilisé.*

*Certains prénoms, bien que très populaires dans la communauté musulmane, peuvent parfois être attribués à des enfants non musulmans. Il a été pris la décision de ne qualifier de prénom musulman que les prénoms qui n'induisent AUCUNE AMBIGUÏTÉ sur la question. Les chiffres présentés*

par la suite sont donc nettement modérés au regard de la réalité.

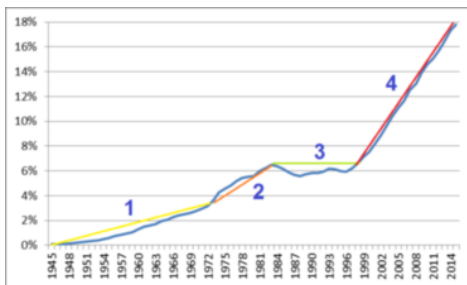
Exemples de prénoms de filles non catégorisés musulmans : Sarah, Ines, Lina, Sofia, Sabrina, Lydia, Selma, Camelia, Célia, Lisa, Myriam et autres Lilia, exemples chez les garçons : Adam, Aaron, Abel, Eden, Adem, Ismael, Elyes, Liam et de nombreux prénoms à origine hébraïque.

Cette ambiguïté plus importante sur les prénoms de fille est vérifiée sur le fait que les garçons portant un « prénom musulman » représentent plus de 55% de l'échantillon, contre 51% pour les prénoms « non musulmans » (oui, 1% de spermatozoïdes sont sexistes).

Étude au niveau national



Jusqu'à la fin de la seconde guerre, c'est le calme plat... Moins de 1 naissance sur 1000 en France est concernée par l'attribution de prénoms musulmans... NB : l'Algérie, alors département français, n'est pas comptabilisée, idem pour les autres colonies.



Phase 1 : Les choses commencent à changer à partir de 1946, première année où plus de 1000 enfants nés en France porteront un prénom musulman. 1958, De Gaulle obtient les pleins pouvoirs constitutionnels, c'est également cette année-là que le taux de prénoms musulmans donnés aux enfants français dépasse pour la première fois les 1%. Ce taux augmente de façon faible mais régulière pendant les 30 glorieuses, avec

une croissance moyenne de 0,1 points chaque année.

Phase 2 : 1973, le « baby-boom » est déjà loin, la crise pétrolière éclate, le taux chômage bondit et Giscard arrive au pouvoir. Il décide de faciliter le regroupement familial. La loi Veil sur l'IVG est votée (pour rappel, l'Islam bannit plus que toute autre religion l'avortement). On constate une accélération sensible du taux de prénoms musulmans qui augmente de 0,3 points chaque année.

Non, c'est le christianisme qui bannit plus que toute autre religion et même plus que l'Islam, l'avortement, car l'Islam tolère l'avortement jusqu'à un mois. Ce qui n'est pas le cas du catholicisme. Mais les chrétiens, ou les anciennes populations chrétiennes, ne s'occupent plus des fondamentaux de leur religion depuis que Vatican II et les papes conciliaires à leur suite, ne cessent d'édulcorer le message de l'Église. Tandis que les musulmans restent majoritairement fidèles aux fondamentaux de leur religion.

Phase 3 : Les années Mitterrand... Contrairement aux idées reçues, ces 14 années ne vont pas constater une accélération du taux d'octroi de prénoms musulmans. Celui-ci, qui est de 6,5%, en 1983 décroît même légèrement jusqu'à la fin du second mandat. Ce taux ne sera ré-atteint qu'en 1998, la fameuse année « Black Blanc Beur ».

Phase 4 : De 1995 à aujourd'hui. La 2ème génération issue du regroupement familial des années 70 est en âge de procréer. Une nouvelle immigration, issue notamment d'Afrique sub-saharienne se développe. Cette communauté, culturellement fertile, conserve souvent un mode de vie traditionnel.

Ces 20 années présentent une croissance impressionnante du taux de prénoms musulmans donnés aux enfants nés en France, aussi bien par son importance que par sa

régularité avec 0,65 points chaque année. Source [Fdesouche](#)

Voir en référence:

- [Aggravation et accélération des avortements, la politique du Grand remplacement dans ses œuvres](#)
- [Rapport de l'ONU sur « les migrations de remplacement »](#)
- [Propagande d'État pour l'avortement + Invasion musulmane d'État = Grand remplacement organisé](#)

emiliedefresne@medias-presse.info

## Le cardinal Caffarra évoque une grave confusion dans l'église – IIIe partie sur la conception moderne de la conscience, suprême arbitre du bien et du mal.

Source: <http://medias-catholique.info/le-cardinal-caffarra-evoque-une-grave-confusion-dans-leglise-iii-partie-sur-la-conception-moderne-de-la-conscience-supreme-arbitre-du-bien-et-du-mal/5986>

By Francesca de Villasmundo on January 18th, 2017

Suite du long entretien au quotidien italien [Il Foglio](#) du cardinal Caffarra, un des signataires des *dubia* envoyés au pape au sujet d'*Amoris laetitia*.

Après avoir explicité les raisons de cet envoi dans [une première partie](#), dans un [deuxième temps](#), il a commenté la confusion et le désarroi qu'il perçoit chez les prêtres à cause des ambiguïtés de l'Exhortation bergoglioienne, sources de multiples interprétations. Dans une troisième partie ci-dessous, le cardinal Caffarra fait le procès, à juste titre, de la conception moderne du pardon de Dieu et de la conscience qui inspirent le subjectivisme contenu dans *Amoris Laetitia*. Ainsi que nous l'avons déjà noté, il s'appuie sur l'enseignement conciliaire et post-conciliaire pour défendre

l'indissolubilité du mariage et la discipline sacramentelle traditionnelle. Or les erreurs libérales, et apostates, d'*Amoris laetitia* sont en germe dans l'enseignement moderniste et progressiste du Concile. Par exemple, dans le décret conciliaire *Gaudium et Spes* qui exalte l'homme : « *tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet* ». L'Église y proclame les droits de l'homme et la liberté absolue de l'homme et de sa conscience. *Amoris Laetitia* pousse ces raisonnements à leur point ultime ! Si l'action de ces quatre cardinaux romains est donc louable, il n'en reste pas moins que si les causes profondes de la confusion ne sont pas discernées, jugées et condamnées, elles produiront à nouveau les mêmes erreurs morales à l'avenir, dans un cercle vicieux sans fin.

Faut-il noter d'ailleurs que depuis un demi-siècle de nombreuses erreurs doctrinales qui favorisent l'hérésie tels les éloges de l'hérétique Luther émis tant par Jean-Paul II que François, et d'actes proprement blasphématoires et apostats telles les réunions œcuméniques d'Assise mises à la mode par le pape polonais et reprises par tous ses successeurs, ont largement relativisé, sapé et miné la doctrine et la morale catholique sans soulever, à part chez quelques irréductibles dinosaures catholiques, de réactions scandalisées au sein des ecclésiastiques conciliaires. Plutôt un silence éloquent... Presque toutes les barrières doctrinales et liturgiques ont ainsi été jetées à bas en 50 ans sous le regard impassible de ces mêmes cardinaux qui aujourd'hui s'émeuvent des dérives morales bergogliennes !

Aujourd'hui, c'est en effet, après que les autres enseignements traditionnels de l'Église ont été détruits, au tour de l'enseignement moral de l'Église de prendre des coups. François le bouleverse savamment, en s'appuyant, rappelons-le sur le concile Vatican II. Or en attaquant l'indissolubilité du mariage il porte préjudice aussi à l'unité naturelle de la cellule familiale, base première de la société, et ébranle, par ricochet, la loi morale naturelle inscrite en chaque homme. Toute personne saine, croyante ou incroyante, perçoit alors que l'altération de la loi morale naturelle, couplée avec l'érection de la conscience individuelle comme

critère suprême du bien et du mal, aura des effets dévastateurs, ravageurs, exterminateurs, sur la société toute entière, les règles morales, la vie sociale, la justice, l'unité familiale... L'Individu-Roi s'érigera en maître absolu du bien et du mal selon son propre plaisir et sans plus aucunes limites naturelles : c'est le retour à la barbarie garanti mais ce sera pire que la barbarie !

Pour que la société moderne ne sombre pas totalement dans cette barbarie anti-civilisationnelle, anti-naturelle et inhumaine qui avance à grands pas, la lutte contre *Amoris Laetitia* est donc, et avant tout peut-être, une lutte primordiale pour la survie de la loi naturelle mise à mal ouvertement par les idéologies homosexuelles, transhumanistes et gender, mais aussi actuellement par des ecclésiastiques imbus d'esprit du monde. L'enjeu est donc non seulement catholique mais aussi anthropologique ! Le cardinal Caffarra semble bien en être conscient.

En revenant sur le problème des paragraphes ambigus d'*Amoris Laetitia*, il se penche sur le problème des actes intrinsèquement mauvais en eux-mêmes et par eux-mêmes :

« Ici [dans *Amoris laetitia*], ce qui est en question est ce qu'enseigne *Veritatis splendor*. Cette encyclique (6 août 1993) est un document hautement doctrinal, dans les intentions du pape « saint » Jean-Paul II, au point que, chose exceptionnelle désormais dans les encycliques, elle est adressée seulement aux évêques en tant que responsables de la foi que l'on doit croire et vivre (cf. n°5). Le pape, à la fin, leur recommande d'être vigilants par rapport aux doctrines condamnées ou enseignées par l'encyclique elle-même. Les unes pour qu'elles ne se diffusent pas dans les communautés chrétiennes, les autres pour qu'elles soient enseignées (cf. n° 116). Un des enseignements fondamentaux du document consiste à dire qu'il existe des actes qui peuvent par eux-mêmes et en eux-mêmes, indépendamment des circonstances dans lesquelles ils sont réalisés et du but que le

*sujet se propose, être qualifiés de mauvais. Et il ajoute que nier ce fait peut comporter une négation du sens du martyre (cf. n° 90-94). Chaque martyr en effet aurait pu dire : « Mais moi je me trouve dans une circonstance ... en de telles situations que l'obligation de professer ma foi ou d'affirmer l'intangibilité d'un bien moral ne m'oblige plus. » Pensons aux difficultés que la femme de Thomas More faisait à son époux déjà condamné en prison : « Tu as des devoirs envers la famille, envers les enfants. » Ce n'est donc pas seulement un discours de foi. Même si j'utilise seulement la droite raison, je vois que nier l'existence d'actes intrinsèquement mauvais, c'est nier qu'il existe une frontière que les puissants de ce monde ne peuvent et ne doivent pas outrepasser. Socrate a été le premier en Occident à comprendre cela. La question est donc grave, et sur cela on ne peut laisser d'incertitudes. C'est pourquoi nous nous sommes permis de demander au pape de clarifier les choses puisqu'il y a des évêques qui semblent nier ce fait en se référant à *Amoris laetitia*. L'adultère en effet a toujours été considéré un acte intrinsèquement mauvais. Il suffit de lire ce que dit Jésus le concernant, saint Paul et les commandements donnés à Moïse par le Seigneur. »*

La confusion consiste aujourd'hui à excuser le péché jusqu'au stade de le favoriser sous le prétexte que Dieu pardonne tout :

« Ici on fait une grande confusion, explique le cardinal. Tous les péchés et les choix intrinsèquement malhonnêtes peuvent être pardonnés. Donc « intrinsèquement malhonnête » ne signifie pas « impardonnable. » Jésus cependant ne se contente pas de dire à la femme adultère : « Moi-aussi je ne te condamne pas. » Il lui dit aussi : « Va et dorénavant ne pèche plus. » (St Jean 8, 12). Saint Thomas,

*s'inspirant de saint Augustin, fait un commentaire très beau quand il écrit que «Il aurait pu dire : va et vis comme tu veux, sois certaine de mon pardon. Nonobstant tous tes péchés, je te libère des tourments de l'enfer. Mais le Seigneur qui n'aime pas la faute et ne favorise pas le péché, condamne la faute... en disant : et dorénavant ne pêche plus. On voit ainsi combien le Seigneur apparaît tendre dans sa miséricorde et juste dans sa Vérité. » Nous sommes vraiment, et ce n'est pas une façon de parler, libres devant le Seigneur. Et donc le Seigneur ne nous jette pas à la figure son pardon. Il doit y avoir un merveilleux et mystérieux mariage entre l'infinie miséricorde de Dieu et la liberté de l'homme, lequel doit se convertir pour être pardonner. »*

La confusion qui règne à propos d'*Amoris Laetitia* dérive également d'une conception moderniste de la conscience individuelle : nombreux sont les pasteurs qui croient que la conscience est une faculté pour décider de façon autonome ce qui est bien ou mal et qu'en dernier recours la parole décisive revient à la conscience de l'individu. Pour le cardinal Caffarra c'est le point le plus important :

*« Je retiens que cela soit le point le plus important de tous. C'est le point sur lequel nous nous rencontrons et nous nous affrontons avec la colonne portante de la modernité. » (Traduction de Francesca de Villasmundo)*

(En raison de la longueur de l'explication du cardinal Caffarra, la suite sera traduite et publiée demain.)

Francesca de Villasmundo

## L'aumônerie de Civitas assurée par les Capucins de Morgon

Source: <http://medias-catholique.info/laumonerie-de-civitas-assuree-par-les-capucins-de-morgon/5983>

By Léo Kersauzie on January 18th, 2017

L'aumônerie de CIVITAS assurée par les Capucins de Morgon

Alain ESCADA et l'état-major de CIVITAS sont heureux de vous informer que l'aumônerie du seul parti à la fois intégralement catholique, foncièrement patriote, radicalement anti-système et totalement pro-vie et pro-famille sera assurée par [les capucins de Morgon](#) .

Le R.P. Antoine de Fleurance, Gardien des capucins, a délégué pour cette très importante fonction nationale son adjoint le R.P. Laurent .

Outre l'aumônerie, CIVITAS bénéficie d'un conseiller en doctrine catholique en la personne de M. l'abbé Xavier BEAUVAIS , prier-doyen de Marseille, qui été reconduit dans cette fonction par M. l'abbé BOUCHACOURT, Supérieur du District de France de la [Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X](#) .

Enfin, la censure (1) doctrinale de la Revue Civitas a été confiée à M. l'abbé Gabriel BILLECOCQ , prêtre en poste à Saint-Nicolas-du-Chardonnet et auteur des [vidéos sur le catéchisme](#) en ligne.

CIVITAS les remercie pour leur précieuse assistance spirituelle et doctrinale.

*Dieu premier servi* , c'est cette devise de sainte Jeanne d'Arc que Civitas veut concrètement réaliser.

Alain Escada,

Président de Civitas et de la Coalition pour la Vie et la Famille

1. On entend par « censure » la lecture pour garantie de la rectitude doctrinale des textes proposés.

## Le cardinal Caffarra évoque une grave confusion dans l'Église – IIe partie

Source: <http://medias-catholique.info/le-cardinal-caffarra-evoque-une-grave-confusion-dans-leglise-ii-partie/5971>

By Francesca de Villasmundo on January 17th, 2017

Le cardinal Caffarra, un des signataires des *dubia* envoyés au pape au sujet d'*Amoris laetitia*, explique cette démarche au quotidien italien [Il Foglio](#). Après avoir explicité les raisons de ce geste dans [une première partie](#), il en vient à commenter la confusion et le désarroi qu'il perçoit chez les prêtres à cause des ambiguïtés de l'Exhortation bergoglienne, sources de multiples interprétations. Nous noterons que le cardinal Caffarra, tout en ayant le souci de préserver l'indissolubilité du mariage et la discipline sacramentelle traditionnelle qui interdit à toute personne vivant en état de péché grave de s'approcher des sacrements, s'appuie cependant pour défendre sa position, et celle de ses trois collègues cardinaux, sur l'enseignement post-conciliaire de Jean-Paul II... Comme l'a rappelé fort justement un éminent écrivain brésilien catholique de tradition, Atila Sinke Guimarães, dans un [récent article sur les dubia](#),

*« Jean-Paul II était loin d'être un maître d'une saine moralité.*

*Bien qu'il répéta parfois l'enseignement traditionnel de l'Église, de manière habituelle, son approche morale était tributaire du personnalisme de Max Scheler, qui est opposé à la philosophie traditionnelle de l'Église. Sa théologie du corps est clairement immorale ; les éloges du nudisme ne sont pas rares dans ses travaux, et, lors des Journées Mondiales de la Jeunesse, il a implicitement promu l'amour libre parmi les jeunes. Si les Cardinaux souhaitaient défendre la morale pérenne de l'Église, pourquoi se sont-ils basés eux-mêmes à une source contaminée ? »*

D'ailleurs, les tenants de la communion aux divorcés remariés

civilement s'appuient également sur l'enseignement moral et sexuel du pape polonais : pour eux *Amoris Laetitia* est dans sa continuité et n'en est que le développement harmonieux !

Il est évident pour tout esprit catholique attaché à la Tradition immuable de l'Église catholique que le combat de ces quatre cardinaux, tout en ayant le mérite d'exister et de rappeler l'enseignement traditionnel pour la réception des sacrements, pèche par l'absence de remise en question de la cause première et fondamentale du désastre *Amoris Laetitia* : l'esprit libéral, moderniste, ambigu et protestant qui a pénétré profondément les mentalités catholiques ces dernières décennies suite au concile Vatican II qui a voulu ouvrir et adapter l'Église catholique au monde moderne en favorisant pour venir en aide aux hommes de *Notre Temps* non une meilleure compréhension et explication de la doctrine catholique, ce qui a toujours été permis par l'Église et la Tradition, mais son évolution progressiste quitte à en devenir contradictoire... D'immuable la doctrine bi-millénaire de l'Église est devenue changeante, instable, mutable :

*Amoris laetitia* n'est en fait qu'une des expressions, il est vrai très visible donc plus choquante, de cet évolutionnisme destructeur du dogme, d'habitude plus sournois ! La confusion qui en ressort n'en est que plus manifeste et provoque la réaction du cardinal Caffarra.

« J'ai reçu une lettre d'un curé, continue le cardinal Caffarra dans son entretien à *Il Foglio*, qui est une photographie parfaite de ce qui est en train d'arriver. Il m'écrivait : « Dans la direction spirituelle et dans la confession je ne sais plus quoi dire. Au pénitent qui me dit : je vis pleinement comme mari d'une femme divorcée et maintenant je reçois la communion, je propose un cheminement dans le but de corriger cette situation. Mais le pénitent m'arrête et répond tout de suite : Vous savez, père, le pape a dit que je peux recevoir l'eucharistie, même si je n'ai pas l'intention de vivre dans la continence. Moi, je n'en peux plus de cette situation. L'Église peut tout me demander, mais

*pas de trahir ma conscience. Et ma conscience fait objection à ce supposé enseignement pontifical qui admet à la communion, selon certaines circonstances, les personnes qui vivent more uxorio (comme mari et femme, ndlr) sans être mariées. » Ainsi m'écrivait le curé. La situation de bien des pasteurs d'âmes, je parle surtout des curés, est celle-ci : ils ont sur les épaules un poids qu'ils ne sont pas en mesure de porter. C'est à cela que je pense quand je parle d'un grand désarroi. Et je parle des curés, mais beaucoup de fidèles sont encore plus désemparés. Nous sommes en train de parler de questions qui ne sont pas secondaires. On n'est pas en train de discuter si le poisson rompt ou ne rompt pas l'abstinence. Il s'agit de questions très graves pour la vie de l'Église et pour le salut éternel des fidèles. Ne l'oublions jamais : c'est la loi suprême dans l'Église, le salut éternel des fidèles. Pas d'autres préoccupations. Jésus a fondé son Église pour que les fidèles aient la vie éternelle et l'aient en abondance. »*

La division à laquelle fait référence le cardinal Caffarra est suscitée par les interprétations contradictoires des paragraphes 300 à 305 d'*Amoris Laetitia* : pour beaucoup de personnes, y compris des évêques, se trouve confirmer ainsi un virage non seulement pastoral mais aussi doctrinal. D'autres en revanche pensent que c'est en continuité avec le magistère précédent Question du journaliste d'*Il Foglio* au cardinal : « comment sortir d'une telle équivoque ? »

« Je préciserais deux prémices très importantes. Penser une praxis pastorale qui n'est pas fondée et enracinée dans la doctrine signifie fonder et enraciner la praxis pastorale sur l'arbitraire. Une Église qui porte peu d'attention à la doctrine n'est pas une Église plus pastorale mais une Église plus ignorante. La Vérité dont nous parlons n'est pas une vérité formelle mais une Vérité qui donne la salut

éternel : *Veritas salutaris, en termes théologiques. (...) Il y a des vérités que j'appelle existentielles. S'il est vrai comme Socrate l'avait déjà enseigné, qu'il vaut mieux subir une injustice plutôt que de la commettre, j'énonce une vérité qui pousse ma liberté à agir d'une manière totalement différente que si le contraire était vrai. Quand l'Église parle de vérité elle parle de vérité existentielle laquelle génère la vraie vie. Quand j'entends que c'est seulement un changement pastoral et non doctrinal, ou que le commandement qui interdit l'adultère n'est qu'une loi purement positive qui peut être changée (et je pense qu'aucune personne droite ne peut retenir cela), alors cela signifie admettre que oui le triangle a généralement trois côtés mais qu'il y a la possibilité d'en construire un avec quatre côtés. Ce qui est une chose absurde. Déjà les médiévaux d'ailleurs disaient : *theoria sine praxi, currus sine axi; praxis sine theoria, caecus in via* ».*

La seconde prémisse regarde « le grand thème de l'évolution de la doctrine qui a toujours accompagné la pensée chrétienne. Et que nous savons a été repris de manière magnifique par le bienheureux John Henry Newman. S'il y a un point qui est clair c'est qu'il n'y a pas d'évolution là où il y a contradiction. Si je dis que *s est p* puis je dis que *s n'est pas p*, la seconde proposition ne développe pas la première mais la contredit. Déjà Aristote avait justement enseigné qu'énoncer une proposition universelle affirmative (ex : chaque adultère est injuste) et au même moment une proposition particulière négative ayant le même sujet et proposition (ex : certains adultères ne sont pas injustes), on ne fait pas une exception à la première, on la contredit. Enfin, si je voulais définir la logique chrétienne, j'utiliserais

*l'expression de Kierkegaard : « toujours bouger, en restant toujours immobile au même point. »*

*Le problème ajoute le cardinal « c'est de savoir si les fameux paragraphes 300-305 d'Amoris laetitia et la fameuse note n°351 sont ou ne sont pas en contradiction avec le magistère précédent des pontifes qui ont affronté cette question. Selon beaucoup d'évêques c'est une contradiction. Selon beaucoup d'autres évêques il ne s'agit pas d'une contradiction mais d'un développement. Et c'est pour cela que nous avons demandé un réponse au pape. »*

En effet le point le plus contesté et qui a animé les discussions synodales fut bien la possibilité de concéder aux divorcés remariés civilement l'accès à l'eucharistie. On ne trouve pas cela dit aussi explicitement dans *Amoris laetitia* mais selon de nombreux ecclésiastiques c'est un fait implicite qui ne représente qu'une évolution cohérente par rapport au N° 84 de l'Exhortation *Familiaris consortio* de Jean-Paul II. Or le cardinal Caffarra invoque *Familiaris consortio* pour défendre sa position (comme quoi l'ambiguïté ne date pas de François !) :

*« Le nœud du problème est le suivant, explique le cardinal Caffarra. Le ministre de l'Eucharistie peut-il donner la communion à une personne qui vit more uxorio avec une femme ou un homme qui n'est pas sa femme ou son mari, et qui n'entend pas vivre dans la continence ? Les réponses sont deux : Oui ou Non. Personne d'ailleurs ne met en question que Familiaris consortio, Sacramentum unitatis, le Code de Droit canon et le Catéchisme de l'Église catholique répondent Non à cette question. Un Non valide jusqu'à ce que le fidèle ne propose pas d'abandonner l'état de cohabitation more uxorio. Amoris Laetitia enseigne-t-elle que, selon certaines circonstances précises et selon un certain parcours, le fidèle pourrait accéder à la communion sans s'engager à*

*la continence ? Il y a des évêques qui enseignent que c'est possible. Par logique il faut alors enseigner que l'adultère n'est pas en soi et par soi un mal. Il n'est pas pertinent d'invoquer, même si cela est malheureusement très répandu, l'ignorance ou l'erreur par rapport à l'indissolubilité du mariage. Cette invocation a une valeur interprétative non indicative. Elle doit être utilisée comme méthode pour discerner l'imputabilité des actions déjà accomplies, elle ne peut être le principe pour des actions à accomplir. Le prêtre a le devoir d'illuminer l'ignorant et de corriger celui qui erre.*

*Ce qu'Amoris laetitia a apporté de nouveau sur cette question, c'est l'avertissement auprès des pasteurs de ne pas se contenter de répondre Non (ne pas se contenter de répondre Non ne signifie pas répondre Oui) mais de prendre en main la personne et de l'aider à grandir jusqu'à ce qu'elle comprenne qu'elle se trouve dans une situation telle qui ne lui permet pas de recevoir la communion si elle ne sort pas de l'intimité propre aux époux. Mais cela ne veut pas dire que le prêtre puisse lui dire « j'aide votre cheminement en vous donnant aussi les sacrements ». Et c'est sur ce point que la note n° 351 du texte est ambiguë. Si je dis à cette personne qu'elle ne peut pas avoir des rapports sexuels avec quelqu'un qui n'est pas son mari ou son épouse, mais que pour l'instant, étant donné l'effort qu'elle fait, elle peut en avoir... seulement un plutôt que trois par semaine, cela n'a pas de sens ; et je ne suis pas miséricordieux vis-à-vis de cette personne. Parce que pour mettre fin à un comportement habituel – un habitus, diraient les théologiens – il faut qu'il y ait un ferme propos de ne plus accomplir aucun acte propre à ce comportement. Dans le bien il y a un progrès, mais entre laisser faire le mal et commencer à accomplir le bien,*

*il y a un choix instantané, même si longuement préparé. Durant une certaine période Augustin priait : « Seigneur, donne-moi la chasteté, mais ne le fais pas tout de suite. » (Traduction de Francesca de Villasmundo)*

(En raison de la longueur de l'entretien du cardinal Caffarra, la suite sera traduite et publiée demain.)

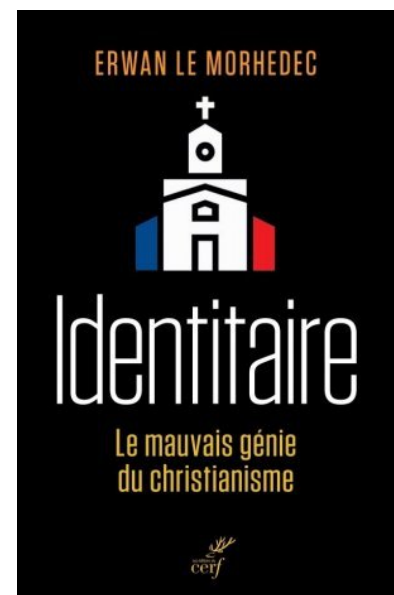
Francesca de Villasmundo

## **Erwan Le Morhedec (Koztjours) attaque les chrétiens attachés à leur identité**

Source: <http://medias-catholique.info/erwan-le-morhedec-koztjours-attaque-les-chretiens-attaches-a-leur-identite/5950>

By Léo Kersauzie on January 17th, 2017

Le blogueur Amaury Watremez a publié sur Agoravox une tribune libre intéressante – que nous reproduisons ci-dessous – à propos du livre « [Identitaire – le mauvais génie du christianisme](#) » de Erwann le Morhedec aux éditions du Cerf (présentation de son ouvrage par l'auteur [à ce lien](#)). Rappelons qu'Erwann le Morhedec est l'animateur du blog Koztjours.



*J'ai longtemps fait partie des lecteurs de « Koztjours », le blog de l'auteur, durant très longtemps. Et puis au moment de « la Manif pour tous » j'ai eu la déception de constater*

qu'il reprenait le même discours, à quelques nuances près, des médias la concernant. Il évoqua déjà ces faux-catholiques vrais militants d'extrême-droite se cachant sous le masque ambigu des défenseurs de la Famille. C'est d'ailleurs ce qui me laissait déjà penser que le discours affolé de dénégation de certains thuriféraires de « LMPT », « on est pas de droite, on est pas réac », était inutile car ils étaient de toutes façons mis dans le même sac que « Civitas » et consorts quoi qu'ils disent. L'ayant signifié à « Koz » directement, j'ai dû subir la « disgrâce » ultime d'être chassé et de ses commentateurs et de son profil « facebook ». Je n'écris ce petit texte que dans un but de « correction fraternelle »...

Je crois cependant savoir pourquoi « Koz » reprend les arguments des pires adversaires du catholicisme, de ceux qui le haïssent plus encore que « Daech » et ses émules pourtant beaucoup plus meurtriers. Il me fait penser par son attitude à de nombreux « cathos de service » fréquentant des « bons » milieux.

Les élites, les bourgeois pédagogues, les « bobos », ou quel que soit le sobriquet dont on les affuble, ne sont pas sans attrait ni séductions. On y est cultivés, intellectuels, on sait y être très spirituels. Et c'est très agréable de pouvoir converser sur des sujets profonds avec des personnes ayant des références. Dans ces milieux on est aussi doucement libertaires, on ferme les yeux sur les petits accrocs conjugaux. On y aime bien le catholicisme car son fait que cela a fondé une bonne partie de notre culture, de nos arts, de nos valeurs. Cependant, ainsi que tout un chacun dans la société, on ne supporte pas que la morale implique des obligations, cela culpabilise quand on couche à droite à gauche.

Dans ces milieux il est facile de dénicher tout le temps un de ces

« cathos de service » évoqués ci-dessus. La plupart du temps ébloui par les conversations certes brillantes, les yeux pleins d'étoiles, il perd un peu ses repères et finit par croire siennes, tel Koz dans ce livre, les justifications des bourgeois pédagogues quant à leur peu d'appétence pour la Foi, en particulier la Foi catholique, et ses implications. A les entendre, des mouvements comme « la Manif pour tous », entre autres, seraient inspirés par une nostalgie des fameuses heures les plus sombres des ordres noirs et moralisateurs, quand ce n'est pas par le fascisme et le pétainisme. Ces catholiques qui n'auraient plus envie d'être systématiquement entraînés dans la boue, et conchiés, ainsi que leurs convictions ne seraient que des réactionnaires inavoués.

Ce discours n'est qu'une manière de s'absoudre d'un comportement que l'on sait déséquilibré. Parmi les bourgeois pédagogues on sait très bien que si « tout m'est permis, tout ne m'est pas profitable ». Koz reprend quant à lui ce discours en l'étayant de faits selon lui indéniables, en allant beaucoup plus loin. Il existerait dans notre société si moderne des croyants « identitaires » qui se serviraient de la religion pour justifier leur racisme, leurs angoisses quant à l'immigration massive, leurs peurs face à une mondialisation « heureuse » dans les milieux qu'il fréquente, beaucoup moins au sein du « pays réel ». Il me fait penser à ces paroissiennes entendues hier priant avec componction et ferveur pour l'accueil des migrants bien qu'incapables de serrer simplement la main de leurs voisins de chaise à la sortie de la messe. Je me demande également combien de migrants Koz peut bien accueillir chez lui pour juger avec une telle autorité du comportement de ses frères et sœurs dans la foi.

En nos temps de persécution « blanche » dans nos contrées et meurtrière au Proche et au Moyen Orient cela manque singulièrement d'élégance. Plutôt que de rejeter toutes les inquiétudes des croyants dans le vocable commode de « fachos » il serait temps d'essayer d'y répondre et de réaffirmer ce qu'est le catholicisme, d'en être fier au lieu que de pratiquer l'auto flagellation avec une sorte de haine de soi proprement ahurissante à mes yeux. Il serait temps également d'avoir le courage de la lucidité. Certes, bien sûr, elle interdit à tout jamais l'entrée des salons des bourgeois pédagogues, des « bons » milieux qui l'ont en horreur. Ils la détestent car remettre en question leurs certitudes mièvres, leur « cœur sec et leurs tripes molles » (Bernanos dixit) ce serait faire leur « aggiornamento » et cela ils ne le veulent à aucun prix.

Sic Transit gloria Mundi, Amen  
Amaury Watremez

## 22 heures de procession catholique dans Manille

Source: <http://medias-catholique.info/22-heures-de-procession-catholique-dans-manille/5895>

By William Kergroach on January 12th, 2017

Plus de cinq millions de dévots se bousculent pendant des heures pour voir et toucher le « Nazaréen noir », une sculpture en bois sombre à l'effigie de Jésus. La statue est arrivée aux Philippines en 1606, apportée par un prêtre espagnol qui venait du Mexique. Elle est miraculeuse, extrêmement célèbre aux Philippines. Tout le monde veut s'en approcher.

Beaucoup de fidèles suivent la procession pieds nus, en signe de pénitence, pour partager les souffrances de Jésus de Nazareth dans son chemin

de croix. Certains, épuisés, se font porter de bras en bras pour atteindre l'objet de leur vénération. Les jeunes gens ont grimpé sur tous les arbres qui se trouvent sur le passage de la procession, on agite des mouchoirs blancs sur le passage de l'icône.

Les fidèles du service d'ordre se relaient pour tirer le char qui porte la statue sur les boulevards de l'immense capitale de ce pays de 100 millions d'habitants. On se bouscule pour pouvoir embrasser les pieds de la statue, on prie interminablement, marchant les uns massés contre les autres dans la chaleur, sous une pluie fine qui salit les rues jonchées de papiers. On grimpe sur les épaules du voisin, on joue des coudes pour toucher ne serait-ce que les épaisses cordes qui servent à tracter le char.

Le « Nazaréen noir » sillonne la ville depuis le petit matin. Pendant toute la journée, il embrase la capitale, saluant silencieusement les foules massées de part et d'autre du fleuve humain qui s'étire sur des kilomètres. La procession dure encore toute la nuit, jusqu'au lendemain matin, lorsqu'on réinstalle le « Nazaréen noir » dans la basilique qui lui est dédiée, dans le quartier de Quiapo. C'est une procession catholique comme on en voit plus en Europe. Cette Europe, dont les journaux s'étonnent de cette ferveur qu'ils qualifient d'irrationnelle. C'est pourtant cette même ferveur qui a bien dû animer l'Europe des croisades et des cathédrales. Aujourd'hui, l'occident affiche des attitudes dites rationnelles, pourtant il n'y a pas plus déraisonnable que de nier l'existence de Dieu. Ses cathédrales ont des murs blanchis qui servent de musées et les calvaires sont recouverts de mousse. Chez eux, c'était lundi dernier, le 9 janvier 2017.

Source : <http://edition.cnn.com/2017/01/10/asia/philippines-black-nazarene/index.html>

## De la nécessité de l'enracinement : passionnant débat entre Alain Escada et Alain Soral

Source: <http://medias-catholique.info/de-la-necessite-de-lenracinement-passionnant-debat-entre-alain-escada-et-alain-soral/5898>

By Léo Kersauzie on January 12th, 2017

Le 18 septembre 2016, la section ER de Lille recevait Alain Escada, président de Civitas, et Alain Soral, président d'Égalité et Réconciliation. Le thème des interventions : « De la nécessité de l'enracinement ».

## Encore une interview du cardinal Burke où il confirme : « la foi est en danger »

Source: <http://medias-catholique.info/encore-une-interview-du-cardinal-burke-ou-il-confirme-la-foi-est-en-danger/5901>

By Francesca de Villasmundo on January 13th, 2017

Celui qui semble être devenu le chef de file des cardinaux opposés à certaines dispositions contenues dans l'Exhortation de François sur la famille, *Amoris Laetitia*, a eu un entretien avec le quotidien italien *La Verità*, mercredi 11 janvier dernier, où il insiste sur le danger que court la foi aujourd'hui (pour la traduction déjà effectuée par le blog *dieuetmoilenul*, [cliquez ici](#)).

Cet entretien a permis au cardinal américain Raymond Burke d'expliquer sa pensée quand « à la correction formelle » du pape qui pourrait se faire comme l'a suggéré le cardinal Brandmüller en privé, « *in camera caritatis* ». Comme lors de son entrevue avec les journalistes du *Remnant*, il a préféré également parler d'erreur plutôt que d'hérésie par rapport à l'affirmation contenue dans *Amoris Laetitia* permettant dans certains cas aux « divorcés-remariés » d'accéder à l'Eucharistie. Par ailleurs, il a révélé que d'autres cardinaux « *approuvent pleinement les dubia*. »

En fait, le cardinal Burke, en combattant les graves et scandaleuses dérives doctrinales contenues dans l'exhortation bergoglienne, est entré en lutte avec la fausse conception de la miséricorde qu'a Jorge Maria Bergoglio.

Paladin d'une « miséricorde divine pour tous », c'est-à-dire qui s'applique indistinctement, sans aucune justice, sur le pécheur repentant et le pécheur impénitent, en toute logique le pape François s'emploie à instituer de facto « les sacrements pour tous » quelle que soit l'état de grâce du fidèle, pratique évidemment erronée par rapport à la discipline sacramentelle en vigueur depuis toujours dans l'Église. Le moteur de sa révolution réside dans l'idée compassionnelle qu'il lui faut ériger une nouvelle pastorale, absolument nécessaire pour les âmes après des siècles *de rigidité et de sévérité*, pastorale qui se doit d'être enfin pleinement « miséricordieuse », plus proche des personnes qui souffrent car adaptée aux mentalités du monde actuel. *Amoris Laetitia* et ses innovations sacramentelles en opposition frontale avec l'enseignement traditionnel de l'Église sont l'expression parfaite de cette révolution bergoglienne imposée aux fidèles par amour fraternel.

Indubitablement, le cardinal Burke veut sauver l'institution du mariage catholique, son indissolubilité et empêcher la légitimation officielle du relativisme et du laxisme concernant l'accès aux sacrements. Il s'y emploie courageusement et sans faiblir parce qu'il estime que « *la foi est en danger* », ce qui est plus que vrai.

Malheureusement, ce danger ne date pas d'aujourd'hui, du pape François et d'*Amoris laetitia*. Il est dommage que le cardinal Burke n'en fasse pas mention, peut-être tout simplement, il est vrai, parce qu'il n'en a pas conscience.

Cela fait plus de 50 ans que la foi est mise à mal, détruite, que les fondements doctrinaux et disciplinaires de l'Église catholique sont sapés, démolis, ruinés, et par ceux-là même qui devrait les défendre, c'est-à-dire la majeure partie des ecclésiastiques romains, les papes conciliaires en tête, qu'il s'agisse de Paul VI le novateur, de Jean-Paul II l'oecuméniste et de son successeur Benoît XVI, le théologien du concile, ou



de l'hyper-progressiste François ! Bien qu'ayant des sensibilités personnelles différentes, l'un plus conservateur, l'autre plus sentimental, l'autre plus socialisant, etc., ils sont de la même lignée conciliaire, de la même famille moderniste.

Nous ne le répéterons jamais assez : *Amoris Laetitia* n'est qu'un des fruits mortifères du funeste concile Vatican II et de sa révolution néo-protestante et néo-moderniste. Il est la cause première des maux que combat le cardinal Burke. Il reste donc à ce dernier, pour que son combat soit pleinement fructueux pour l'Église et les âmes, à faire le lien de cause à effet.

Dieu bénit les ouvriers de toutes les heures...

Francesca de Villasmundo

## « Une église dans le paysage améliore la qualité de l'air que je respire. » (citation de Maurice Barrès)

Source: <http://medias-catholique.info/une-eglise-dans-le-paysage-ameliore-la-qualite-de-lair-que-je-respire-citation-de-maurice-barrès/5921>

By Léo Kersauzie on January 14th, 2017

« Une église dans le paysage améliore la qualité de l'air que je respire. Parfaitement ! Ce qu'il y a de plus vivant et de plus noble chez les gens de France et chez moi s'accroît dans l'atmosphère catholique. Chacun de nous trouve dans l'église son maximum de rendement d'âme. Je défends les églises au nom de la vie intérieure de chacun. »

Maurice Barrès



## Le terrorisme gagnera si nous restons athées

Source: <http://medias-catholique.info/le-terrorisme-gagnera-si-nous-restons-athees/5924>

By William Kergroach on January 14th, 2017

Qu'on ne s'y trompe pas, nos armées occidentales triomphent provisoirement en Syrie ou au Mali. Mais la lèpre islamiste gangrène inexorablement tout le monde musulman, jusqu'en Europe et en Amérique. Ce n'est pas une guerre de courte durée, c'est un Armageddon. Nos bombes ne suffiront pas, il faudra nos âmes pour gagner. Le dernier rempart de l'occident n'est certainement pas un pays ou une puissance, c'est la Croix

Les normes morales et éthiques, mises en place au cours des millénaires par la civilisation chrétienne, ont soutenu toutes les luttes pour la justice et la paix, jusqu'à celle menée contre la dernière des grandes idéologies sataniques du XXe siècle, le communisme.

Dix ans plus tard, les tours jumelles du World Trade Centers'effondrent. Alors que la guerre entre le monde occidental et le terrorisme islamique commence, la chrétienté semble n'avoir rien à dire.

Le terrorisme est en train de gagner, non parce qu'il est militairement ou économiquement plus fort, mais en raison de l'effondrement spirituel de l'Occident. Nous avons des leaders faibles et pusillanimes dans les domaines politiques comme religieux. Nos élites universitaires ne savent plus comment vomir l'occident chrétien, la culture de mort des djihadistes fascine nos médias. Notre jeunesse, nourrie à l'école républicaine laïcarde et à un consumérisme hébété, ne soupçonne même plus ses racines chrétiennes. Tout ce processus de destruction des âmes et des intelligences a été voulu par l'élite financière apatride. Mammon règne.

Les normes traditionnelles, morales et éthiques, de l'occident chrétien sont, soit abandonnées, soit activement perverties. Les victimes chrétiennes de l'orient sont ignorées. Les Obama, Merkel et autres Hollande tiennent conférence sans oser nommer l'ennemi, et encore moins le confronter en occident. Il faudrait un miracle, un sursaut de survie spirituelle, pour que

l'occident chrétien se débarrasse de cette cinquième colonne qui l'empoisonne et dessille enfin ses yeux. Seul un occident véritablement chrétien pourra vaincre cette nouvelle manifestation de Satan.

## Le prochain synode sur le thème « les jeunes, la foi et le discernement vocationnel » se prépare pour construire « un monde meilleur »

Source: <http://medias-catholique.info/le-prochain-synode-sur-le-theme-les-jeunes-la-foi-et-le-discernement-vocationnel-se-prepare-pour-construire-un-monde-meilleur/5927>

By Francesca de Villasmundo on January 14th, 2017

Le [document préparatoire](#) au prochain synode des évêques d'octobre 2018 ayant pour thème « *les jeunes, la foi et le discernement vocationnel* » vient d'être publié sur internet par le Vatican avec un questionnaire destiné aux jeunes du monde entier.

« *Écouter les jeunes sans rigidité* » définit la ligne directrice donnée par le pape François à [ce texte](#) qui servira avec les réponses obtenues à préparer le document de travail du Synode, *l'Instrumentum laboris*.

L'objectif du Synode est de déterminer comment aider les jeunes dans leur vocation future au sens large afin de les aider à annoncer la Bonne nouvelle dans le monde :

« *L'Église a décidé de s'interroger sur la façon d'accompagner les jeunes à reconnaître et à accueillir l'appel à l'amour et à la vie en plénitude. Elle souhaite également demander aux jeunes eux-mêmes de l'aider à définir les modalités les plus efficaces aujourd'hui pour annoncer la Bonne Nouvelle.* »

Dans [une lettre conjointe](#) adressée simultanément aux jeunes, le pape François exprime plus clairement ce que signifie pour lui « *annoncer la Bonne nouvelle* » : c'est « *aller vers une nouvelle terre* » :

« *Quelle est pour nous aujourd'hui cette nouvelle terre, si ce n'est une société plus juste et fraternelle que vous désirez profondément et que vous voulez construire jusqu'aux périphéries du monde?* ».

Toute la lettre de Jorge Maria Bergoglio n'est que l'apologie de la construction d'un monde meilleur par, à travers, avec, pour les jeunes. Ce qu'il conçoit comme le projet de Dieu sur les jeunes est le « *cri* » qui jaillit de

« *votre cœur juvénile qui ne supporte pas l'injustice et ne peut se plier à la culture du déchet, ni céder à la globalisation de l'indifférence. Écoutez ce cri qui monte du plus profond de vous! Même quand ressentez, comme le prophète Jérémie, l'inexpérience due à votre jeunesse, Dieu vous encourage à aller là où Il vous envoie: « N'aie aucune crainte [...] car je suis avec toi pour te délivrer » (Jr 1, 8).*

Pour François le révolutionnaire, la Bonne Nouvelle à annoncer par les jeunes au monde reste confinée au temps mortel : aucune ouverture vers l'Éternité bienheureuse, aucune référence au Salut individuel de chaque âme auquel l'Église doit œuvrer. L'Église de François, et les jeunes qu'elle embrigade, prend la forme d'une ONG œuvrant à l'amélioration de la société et de la vie humaine dans une perspective uniquement humaniste. Une nouvelle fois, Jorge Bergoglio reste confiné au domaine naturel et mondialiste et s'acharne à construire avec des bons sentiments sociétaux sans lien avec les commandements de Dieu « *un monde meilleur* », « *une société plus juste* » :

« *Un monde meilleur se construit aussi grâce à vous, à votre désir de changement et à votre générosité.* »

écrit-il à ces jeunes, dont il ne faut pas sous-estimer la vocation à l'idéal et leur générosité pour se donner à une cause supérieure.

Malheureusement, dans les perspectives humanitaristes et sociétales bergogliennes, ils deviennent ainsi l'instrument privilégié non du projet de

Dieu comme le croit François mais de celui des frères maçons !

Francesca de Villasmundo

## Rencontre entre Abbas et le pape : inauguration de l'ambassade de Palestine au Vatican

Source: <http://medias-catholique.info/rencontre-entre-abbas-et-le-pape-inauguration-de-lambassade-de-palestine-au-vatican/5930>

By Francesca de Villasmundo on January 14th, 2017

Le chef de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a été reçu par le pape François ce samedi 14 janvier.

Le site de communication du Saint-Siège, [News Va](#), rapporte ainsi cette rencontre :

« *Les deux hommes se sont entretenus pendant une vingtaine de minutes sur le processus de paix au Proche-Orient et sur l'espoir d'une reprise du dialogue israélo-palestinien afin de mettre un terme aux violences à l'origine de souffrances inacceptables pour la population civile. Mahmoud Abbas a offert au Pape une pierre du Golgotha, venant de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem.* »

A la suite de cette visite, le Vatican a publié un communiqué, continue News Va, dans lequel

« *il souligne la nécessité de trouver une «solution juste et durable». Il souhaite qu'avec le soutien de la communauté internationale, il soit possible de «créer un climat favorable pour prendre des décisions courageuses en faveur de la paix». Au cours de l'entretien, l'accent a également été mis sur l'importance de préserver les lieux saints pour les croyants juifs, chrétiens et musulmans. Après sa rencontre avec le Saint-Père, Mahmoud Abbas a*

*rencontré le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège, et le chef de la diplomatie vaticane, Mgr Paul Gallagher.* »

Cette visite du représentant de l'Autorité palestinienne a eu lieu dans le cadre de l'inauguration à Rome de l'ambassade de Palestine près le Saint Siège. Cette ouverture avait été décidée après la signature en 2015 de l'accord bilatéral entre le Saint-Siège et l'État de Palestine.

Lors de son discours en arabe, Abbas a commenté la décision de Donald Trump de transférer l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem :

« *On ne peut encore rien dire car cela ne s'est pas encore produit, mais si cela se produisait, ça n'aiderait pas le processus de paix. J'espère que cela ne se produira pas* » a-t-il conclu.

« *Toute tentative de légitimer l'annexion illégale par Israël de la ville (Jérusalem, ndlr) détruira les perspectives d'un processus politique, mettra un terme aux espoirs d'une solution fondée sur deux États et apportera de l'eau au moulin de l'extrémisme dans notre région et dans le monde* »

a insisté dans un communiqué ultérieur le président palestinien.

A l'occasion des vœux au corps diplomatique, le pape François avait lui-même souligné l'importance de la reprise du dialogue entre les deux parties pour « *la coexistence pacifique de deux États à l'intérieur de frontières reconnues internationalement* ».

Francesca de Villasmundo

## Le cardinal Caffarra évoque une grave confusion dans l'Eglise – 1ère partie

Source: <http://medias-catholique.info/le-cardinal-caffarra-evoque-une-grave-confusion-dans-leglise-1ere-partie/5940>

By Francesca de Villasmundo on January 16th, 2017

« *La division entre les pasteurs est la cause de la lettre que nous avons*

envoyée à François et non son effet. Les insultes et les menaces de sanctions canoniques sont des choses indignes. »  
« Une Église qui porte peut d'attention à la doctrine n'est plus pastorale mais seulement ignorante. »

C'est avec ses mots clairs et nets, que l'archevêque émérite de Bologne, le cardinal Caffarra, un des quatre signataires des *dubia* envoyés au pape François, commente, pour le quotidien italien [Il Foglio](#), l'actuelle situation de confusion de l'Église et la division parmi les évêques actuels générés par l'Exhortation bergoglienne *Amoris Laetitia*.

« Je crois que certaines choses doivent être clarifiées. La lettre, et les *dubia* attachés, a été longuement mûrie, pendant des mois, et longuement discutée entre nous. Pour ce qui me concerne, elle a été aussi longuement priée devant le Saint-Sacrement. »

« Nous étions conscients, explique-t-il, que le geste que nous allions accomplir était très sérieux. Nos préoccupations étaient deux. La première était de ne pas scandaliser les faibles dans la foi. Pour nous pasteurs c'est un devoir fondamental. La seconde préoccupation était que personne, croyante ou incroyante, puisse trouver dans la lettre des expressions qui pourraient apparaître même vaguement comme un manque de respect envers le pape. Le texte final est donc le fruit de nombreuses révisions : textes revus, rejetés, corrigés. »

Le cardinal Caffarra continue :  
« Qu'est-ce qui nous a poussé à ce geste ? Une considération de caractère général-structurel et une de caractère contingent-conjoncturel. Commençons par la première : Il existe pour nous cardinaux le devoir de conseiller le pape dans le gouvernement de l'Église. C'est un devoir et les devoirs obligent. De caractère plus contingent en revanche est le fait – que seulement un aveugle peut nier – que dans l'Église il existe une grande confusion,

incertitude, insécurité causées par certains paragraphes d'*Amoris Laetitia*. Ces derniers mois il est advenu que sur les questions fondamentales qui regardent l'économie sacramentelle (mariage, confession et communion) et la vie chrétienne, certains évêques ont dit A, d'autres ont dit le contraire de A. Avec l'intention d'interpréter correctement les mêmes textes. Et « cela est un fait qui ne peut être nié parce que les faits sont têtus » comme disait David Hume. La voie de sortie de « ce conflit d'interprétation » était le recours aux critères interprétatifs théologiques fondamentaux, qui permettent raisonnablement de montrer que *Amoris Laetitia* ne contredit pas *Familiaris consortio*. Personnellement, dans des rencontres publiques avec des laïcs et des prêtres j'ai toujours suivi cette voie. » « Mais poursuit le cardinal, nous nous sommes rendus compte que ce modèle épistémologique n'était pas suffisant. Le contraste entre ces deux interprétations continuait. Il n'y avait qu'une seule manière pour en venir à bout : demander à l'auteur du texte interprété de deux manières contradictoires quelle est l'interprétation juste. Il n'y a pas d'autre voie. Se posait, alors, le problème de comment s'adresser au Pontife. Nous avons choisi une voie très traditionnelle dans l'Église, les fameux *dubia*. »

Le cardinal explique ce choix :  
« Parce que il s'agit d'un instrument qui, dans le cas où selon son jugement souverain le Saint Père avait voulu répondre, ne l'obligeait pas à donner des réponses élaborées et longues. Il devait répondre seulement par Oui ou Non. Et renvoyer, comme souvent les papes l'ont fait, aux auteurs approuvés par les autorités (dans le jargon, probati auctores) ou demander à la Doctrine pour la Foi d'émettre une déclaration

conjointe pour expliquer le Oui ou le Non. Cela nous semblait la voie la plus simple. L'autre question qui se posait était si le faire en privé ou en public. Nous avons réfléchi et convenu que cela serait un manque de respect de rendre tout public dès le début. Aussi cela a été fait de manière privée, et seulement quand nous avons eu la certitude que le Saint père n'aurait pas répondu, nous avons décidé de publier. »  
« Nous avons interprété, continue-t-il, le silence comme une autorisation à poursuivre la confrontation théologique. Et, en outre, le problème concerne tellement profondément et le magistère des évêques (qu'ils exercent, ne l'oublions pas, non par délégation du pape mais par la force du sacrement qu'ils ont reçu) et la vie des fidèles. Les uns et les autres ont le droit de savoir. Beaucoup de fidèles et de prêtres disaient : « Mais vous cardinaux dans une situation comme celle-ci vous avez l'obligation d'intervenir auprès du Saint Père. Autrement pourquoi existez-vous si ce n'est pas pour aider le pape dans des questions si sérieuses ? » Beaucoup de fidèles étaient de plus en plus visiblement scandalisés, presque comme si nous nous comportions comme les chiens qui n'aboient pas dont parle le prophète. Ce sont les raisons derrière ces deux pages. »

« Certaines personnes, reconnaît le cardinal Caffarra, continuent à dire que nous ne sommes pas dociles au magistère du pape. C'est faux et calomnieux. C'est bien parce que nous ne voulons pas être indociles que nous avons écrit au pape. Je peux être docile au magistère du pape si je sais ce que le pape enseigne en matière de foi et de vie chrétienne. Mais le problème est exactement celui-ci : sur des points fondamentaux on ne comprend pas bien ce que le pape enseigne, comme le démontre

*le conflit d'interprétation entre les évêques. Nous voulons être dociles au magistère du pape, mais le magistère du pape doit être clair. Aucun de nous a voulu « obliger » le Saint Père à répondre : dans la lettre nous avons parlé de jugement souverain. Simplement et respectueusement nous avons posé des questions qui ne méritent pas enfin de compte les accusations de vouloir diviser l'Église. La division, qui existe déjà dans l'Église, est la cause de cette lettre et non son effet. Dans un contexte comme celui-ci, les insultes et les menaces de sanctions canoniques sont en revanche des choses indignes dans l'Église. Dans l'introduction de la lettre, on constatait « un grave désarroi de beaucoup de fidèles et une grande confusion par rapport à des questions très importantes de la vie de l'Église. » (Traduction de Francesca de Villasmundo)*

(En raison de la longueur de l'explication du cardinal Caffarra, la suite sera traduite et publiée demain.)

Francesca de Villasmundo

## **La Coalition pour la Vie et la Famille lancée avec le soutien de parlementaires de sept pays de l'Union européenne**

Source: <http://medias-catholique.info/la-coalition-pour-la-vie-et-la-famille-lancee-avec-le-soutien-de-parlementaires-de-sept-pays-de-lunion-europeenne/5960>

By Léo Kersauzie on January 16th, 2017

Un communiqué nous annonce la naissance du premier parti européen pro-vie et pro-famille !

Naissance de la Coalition pour la Vie et la Famille

J'ai le plaisir de vous faire part d'un heureux évènement : la naissance de la Coalition pour la Vie et la Famille,

parti européen pro-vie et pro-famille reconnu officiellement par le Parlement européen.

La Coalition pour la Vie et la Famille compte déjà l'adhésion de huit parlementaires de sept pays membres de l'Union européenne.

Chaque élu qui rejoint la Coalition pour la Vie et la Famille conserve bien entendu son appartenance au parti national ou local via lequel il a été élu. La Coalition pour la Vie et la Famille veut agir partout en Europe pour :

- contrer les lois mortifères (avortement, euthanasie),
- promouvoir la Famille cellule de base de la société,
- rappeler que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme
- s'opposer à la théorie du genre, à la procréation médicalement assistée, à la gestation pour autrui, à la marchandisation des enfants et des ventres des femmes ainsi qu'au transhumanisme.

Il m'a été fait l'honneur d'être désigné président de cette Coalition pour la Vie et la Famille. En France, Civitas en sera un partenaire actif.

La première activité officielle de la Coalition pour la Vie et la Famille sera sa participation à la Marche pour la Vie le dimanche 22 janvier 2017 à Paris. (départ 13h30 place Denfert-Rochereau). Retrouvons-nous nombreux.

Réservez déjà également la date du 11 mars 2017, 1ère Fête du Pays Réel, organisée à Rungis, en bordure de Paris. Vous pouvez dès à présent soutenir la Coalition pour la Vie et la Famille, par une adhésion et/ou un don.

Les élus prêts à rejoindre la Coalition pour la Vie et la Famille voudront bien préciser leur fonction (municipale, régionale, nationale ou européenne).

Ensemble, agissons pour défendre la Vie et la Famille.

Alain Escada,  
président de la Coalition pour la Vie et la Famille  
président de Civitas  
Les adhésions et dons peuvent être faits par paypal

ou par virement sur le compte bancaire  
BE75 9731 6349 5251  
BIC ARSPBE22

en mentionnant votre adresse postale.

Les chèques libellés à l'ordre de Coalition pour la Vie et la Famille peuvent être envoyés 17 rue des Chasseurs, 95100 Argenteuil



## **Foundation of the Coalition for Life and Family**

It is a great pleasure for me to announce a happy event: the foundation of the Coalition for Life and Family, a European pro-life and pro-family party officially recognized by the European Parliament.

Already eight deputies from seven different EU countries are members of the Coalition for Life and Family.

It goes without saying that each deputy who joins the Coalition for Life and Family conserves his membership to the local or national Party under which he was elected.

The Coalition for Life and Family wishes to operate all over Europe to:

- \* Counter the murderous legislation (abortion, euthanasia)
- \* Promote the Family as the basic unit of society
- \* Reassert that marriage is the union of a man and a woman
- \* Combat the gender theory, medically assisted procreation, surrogacy, the merchandising of women and children, as well as transhumanism

It is an honour for me to have been appointed President of this Coalition for Life and Family. In France, Civitas will be an active partner.

The first official activity of the Coalition for Life and Family will be our participation at the Walk for Life

(Marche pour la Vie) on Sunday 22<sup>nd</sup> January 2017 in Paris. Come in numbers!

Another date to reserve is the 11<sup>th</sup> March 2017, 1<sup>st</sup> Festival of the Land of the Real (Fête du Pays Réel) which will take place in Rungis, near Paris.

As of now, you can support Coalition for Life and Family by becoming member and/or making a donation.

For the elected representatives willing to join the Coalition for Life and Family, please kindly specify your function (municipal, regional, national or European)

Together let's endeavour to defend Life and Family.

Alain Escada,

President of Coalition for Life and Family

President of Civitas

Membership subscription and donations may be made using PayPal

or by bank transfer,

BE75 9731 6349 5251  
BIC ARSPBE22

mentioning your postal address.

Cheques made payable to Coalition pour la Vie et la Famille may be sent to 17 rue des Chasseurs, 95100 Argenteuil (France).



## A la suite d'Amoris laetitia, les évêques maltais autorisent la communion pour les divorcés-remariés

Source: <http://medias-catholique.info/a-la-suite-damoris-laetitia-les-vevques-maltais-autorisent-la-communion-pour-les-divorces-remaries/5946>

By Francesca de Villamundo on January 16th, 2017

Tandis que quatre cardinaux romains se battent pour obtenir des clarifications de la part de François sur le chapitre VIII, erroné et contraire à la doctrine catholique sur l'indissolubilité du mariage, de l'Exhortation post-synodale sur la famille, des nouvelles instructions pastorales et disciplinaires laxistes et abusives voient le jour dans les diocèses.

Dernièrement, ce sont les évêques maltais Carlo Scicluna et Mario Grech qui viennent de publier, le 14 janvier dernier, [leurs normes d'application du chapitre VIII d'Amoris Laetitia](#) qui permettent, tout bonnement, aux divorcés vivant « *une deuxième union* » d'accéder aux sacrements.

« *Comme les Mages qui, trouvé Jésus, retournèrent en leur pays par un autre chemin, ainsi il advient* » pour les « *personnes séparés ou divorcés qui sont en train de vivre une nouvelle relation* » que « *parfois après un long et tortueux voyage ils rencontrent le Christ qui leur donne un avenir même quand il apparaît impossible de retourner par le même chemin qu'avant.* »

C'est ainsi qu'ils introduisent leurs critères d'application du chapitre VIII d'Amoris laetitia concernant « *les familles blessées* » et le « *discernement* » pastoral à leur égard.

Les deux évêques, à la suite [des évêques argentins de Buenos-Aires](#), se basant sur Amoris laetitia, explicitent la possibilité pour les divorcés-remariés, c'est-à-dire les personnes vivant objectivement

en état d'adultère, de recevoir les sacrements. :

« *Quand nous rencontrons, peut-on lire dans leur texte, ou venons à connaissance de personnes qui se trouvent en situations dites irrégulières, nous devons nous employer à entrer en dialogue avec elles et à les connaître dans un climat d'amour authentique.* » Et si ces personnes « *manifestent le désir ou acceptent d'entreprendre un processus sérieux de discernement personnel de leur situation, accompagnons-les volontiers et avec beaucoup de respect, soin et attention* » en les faisant « *sentir partie de l'Église.* »

En s'appuyant sur le concept fallacieux qu'il faut venir en aide aux divorcés-remariés n'ayant pas obtenu de nullité de mariage qui, en étant exclus objectivement par les lois de l'Église des sacrements, se « *sentent* » alors exclus subjectivement de l'Église, les deux évêques maltais se croient autorisés, grâce à l'Exhortation bergoglioienne qui ouvre par compassion mal placée grandement cette voie, à faire fis de la discipline sacramentelle de l'Église et à permettre officiellement dans leur diocèse l'accès aux sacrements aux personnes vivant « *une deuxième union irrégulière* » :

« *Notre devoir n'est pas seulement celui de donner une permission pour accéder aux sacrements ou d'offrir des « simples recettes » ou de remplacer la conscience de ces personnes, mais celui de les aider avec patience à la former et à l'illuminer pour que ce soit eux qui arrivent à prendre une décision sincère devant Dieu et faire le plus de bien possible.* »

Les évêques, en citant un long passage d'Amoris laetitia, mettent l'accent sur un discernement pastoral qui cautionne indubitablement des actes mauvais, formellement en opposition à la loi et à la révélation divines :

« *nous devons évaluer la responsabilité morale dans les situations particulières, en considérant les conditionnements et les*

*circonstances atténuantes. » A cause « de ces conditionnements et circonstances, le pape enseigne qu'il n'est plus possible de dire que tous ceux qui se trouvent dans une quelconque situation dite « irrégulière » vivent en état de péché mortel, privés de la grâce sanctifiante. »*

Cette proposition est théologiquement fautive et induit les catholiques en erreur. Elle s'oppose formellement à l'enseignement constant de l'Église qui définit que toute personne qui vit en état d'adultère est en état de péché mortel, quelles que soient les circonstances et les conditionnements.

Les deux évêques modernistes, sur cette lancée innovante mais qui prend racine dans l'enseignement conciliaire sur « [la loi de gradualité](#) », continuent leur explication que l'on ne peut que qualifier d'apostate : il est donc possible, disent-ils

*« dans une situation objective de péché – qui n'est pas subjectivement coupable ou qui ne l'est pas pleinement – de vivre dans la grâce de Dieu, d'aimer, et de grandir dans la vie de la grâce et de la charité, en recevant pour cela l'aide de l'Église. Ce discernement est important parce que, comme l'explique le Pontife, en certains cas cette aide peut être celle des sacrements. » Aussi « nous avons besoin de pratiquer avec prudence la loi de gradualité pour trouver et découvrir la présence, la grâce et l'action de Dieu dans chaque situation, et d'aider les personnes à s'avancer davantage vers Dieu, même quand elles ne sont pas en condition de comprendre, d'apprécier ou de pratiquer pleinement les exigences objectives de la loi. »*

Dans cette logique de la loi de gradualité, les exigences des commandements divins seront donc déterminées subjectivement par rapport à chacun. C'est pourquoi les évêques maltais peuvent affirmer sans hésitation l'impossibilité pour certains couples de se conformer à la loi divine :

*« examinons aussi la possibilité de la continence conjugale. Bien*

*que ce soit un idéal pas facile, il peut y avoir des couples qui avec l'aide de la grâce pratiquent cette vertu sans mettre en danger d'autres aspects de leur vie ensemble. Cependant, il y a des situations complexes où le choix de vivre comme frère et sœur reste humainement impossible ou comporte un plus grand dommage. » Et les évêques de conclure : « si comme résultat du processus de discernement (...) une personne séparée ou divorcée qui vit une nouvelle union arrive – avec une conscience formée et illuminée- à reconnaître et à croire d'être en paix avec Dieu, il ne pourra pas alors lui être interdit d'avoir accès aux sacrements de la réconciliation et de l'Eucharistie ».*

Il est à noter premièrement l'optique tout-à-fait naturaliste du raisonnement qui impose l'idée que la pratique d'une vertu peut mettre en danger la vie commune alors que la Tradition enseigne que c'est au contraire une vie vertueuse qui va augmenter les grâces surnaturelles qui auront un impact positif sur la vie commune. Deuxièmement, il est clair que pour ces excellences conciliaires recevoir les sacrements dépendra donc non du respect de la loi et de la discipline de l'Église en matière matrimoniale et sexuelle mais de la conscience subjective que leur ouaille a de sa situation personnelle. Il suffira qu'elle se « sente en paix avec Dieu » pour participer pleinement à la vie sacramentelle même si elle contrevient objectivement aux commandements divins !

Une telle proposition n'est qu'une négation radicale du péché, puisqu'il n'y aura péché, et péché mortel, que si la personne le conçoit, le perçoit, l'admet, que si sa conscience le lui révèle... Plus grave encore c'est la relégation de Dieu à la dernière place puisque sa loi divine est toute relative, chacun pouvant l'adapter à sa guise et selon sa situation. Ce n'est plus le « Dieu premier servi » de sainte Jeanne d'Arc mais le « Non serviam » du diable !

Dans le contexte de guerre au Vatican suscitée par *Amoris laetitia*, les deux évêques maltais terminent leur

instruction apostate par un dernier coup de griffe à l'enseignement traditionnel de l'Église et aux cardinaux qui s'opposent, soyons clairs, à la doctrine bergoglienne erronée mais aussi à une certaine forme de révolution sexuelle familiale genre soixante-huitarde, contenue dans l'Exhortation de Jorge Maria Bergoglio :

*« Ensemble avec le Saint Père nous remarquons nous-aussi qu'il y en a certains qui préfèrent une pastorale plus rigide, mais avec lui, nous croyons sincèrement que Jésus veut une Église attentive au bien que l'Esprit répand au milieu de la fragilité : une Mère qui, au moment même où elle exprime clairement son enseignement objectif, ne renonce pas au bien possible, même si elle court le risque de se salir avec la boue de la rue. »*

Cette conclusion témoigne à elle-seule de l'ignorance théologique crasse de ces évêques progressistes qui osent parler d'un « bien possible » comme fruit d'un enseignement apostat qui encourage et pousse les fidèles à vivre dans le péché sans scrupule, du moment qu'ils se croient et se sentent en « paix avec Dieu ». Jamais une Mère catholique aimante et attentive ne conseillera ainsi ses enfants. Telle est la vraie Église catholique, immaculée en son enseignement traditionnel totalement absent de ces normes d'application maltaises d'*Amoris laetitia*.

Ces normes subjectivistes, personnalistes et modernistes, reprises avantageusement par le journal vaticanesque *L'Osservatore romano*, - ce qui démontrent qu'elles plaisent à François-, contredisent la doctrine traditionnelle et ouvrent la voie à toutes les dérives possibles. Car en somme si un divorcé-remarié qui se sent en paix avec Dieu peut recevoir les sacrements, pourquoi alors les refuser aux homosexuels en couple, aux transsexuels, à tous les déviants sexuels, à [ceux qui veulent se suicider](#), etc., qui se sentent eux-aussi « en paix avec Dieu » ?

*Amoris laetitia*, contenue en germe dans les décrets libéraux du concile Vatican II, a ouvert une terrible boîte de Pandore aux conséquences dévastatrices non

seulement pour le monde catholique  
mais pour la société tout entière !

Francesca de Villasmundo

---